

BILAN D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2025



© Alain Fontaine - Orobanche alba

Natur Essonne

Association départementale pour la protection de la nature, NaturEssonne a pour objet l'étude et la protection des espèces menacées et des milieux naturels essonniers. Pour y répondre, des actions thématiques sont initiées et poursuivies par les différents groupes de bénévoles. Les actions de fond (inventaires et suivis écologiques, gestion de milieux...) ou complexes (mise en œuvre des Documents d'Objectifs et animation Natura 2000...) sont menées à bien avec l'appui de chargés d'études encadrés par le groupe Gestion Conservatoire.

NaturEssonne intervient aussi, en tant que relais départemental et ponctuellement, comme opérateur délégué pour le CEN-IDF (Conservatoire d'Espaces Naturels en Île-de-France), structure entièrement associative, lors de grosses opérations d'ampleur régionale, nationale et/ou européenne et demandant technicité et efficacité.

En 2025, l'association a poursuivi l'effort engagé vers l'information et la sensibilisation du public à la connaissance des milieux naturels du département.

La réalisation de ces actions a été possible grâce notamment à des financements de l'État, du Conseil régional d'Île-de-France, du Conseil départemental de l'Essonne, de différents partenaires, et de dons privés.



SOMMAIRE

- ❖ ÉTUDE, PROTECTION, GESTION
 - A. GROUPE ORNITHOLOGIQUE
 - a. GROUPE CHEVECHE-EFFRAIE
 - b. SUIVIS REGULIERS
 - c. PARTICIPATION AUX COMPTAGES INTERNATIONAUX ET NATIONAUX
 - B. GROUPE BOTANIQUE
 - C. GROUPE GESTION CONSERVATOIRE
 - a. ANIMATION NATURA 2000
 - i. SITE DES PELOUSES CALCAIRES DU GÂTINAIS
 - ii. SITE DES PELOUSES CALCAIRES DE LA HAUTE VALLÉE DE LA JUINE
 - b. CARRIERE FULCHIRON
 - c. LE CIRQUE DE L'ESSONNE
 - d. ABC DE LA VALLEE DE LA LOUETTE ET DE LA CHALOUETTE
 - e. ABC DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DU-PERRAY
 - f. TRIADIS
 - g. LE PLAN DE GESTION DES UZELLES EN FORÊT DE SÉNART
 - D. GROUPE AMPHIBIENS-REPTILES
 - E. GROUPE ENTOMOLOGIE
 - F. GROUPE ÉTUDE ET PROTECTION
 - G. RELATIONS AVEC LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX
 - H. RELATIONS AVEC LES PARCS NATURELS REGIONAUX
- ❖ COLLOQUES, FORUMS ET RÉUNIONS
- ❖ ANIMATION, INFORMATION, COMMUNICATION
- ❖ REPRÉSENTATIONS AU SEIN D'INSTANCES OFFICIELLES
- ❖ FONCTIONNEMENT INTERNE

❖ ÉTUDE, PROTECTION, GESTION

A. GROUPE ORNITHOLOGIQUE

Ce groupe a été créé en 2001, avec en vue, plusieurs objectifs :

- Préciser le statut d'espèces en Essonne (oiseaux d'eau, de plaine, de forêt, etc.) en réalisant des suivis réguliers sur différents sites du département mais aussi des relevés ponctuels à l'occasion d'aménagements,
- Participer aux actions nationales (Grand Cormoran, Blongios nain) ou internationales (comptage Wetlands)
- Initier et sensibiliser le public en organisant des sorties de découverte ornithologique.
- Partager les informations recueillies au niveau du département en créant une synthèse annuelle

a. GROUPE CHEVECHE-EFFRAIE

Le groupe, créé en 1986, à l'origine du groupe ornithologique, a pour objectif essentiel de favoriser le maintien en Essonne des populations de Chevêches d'Athéna et d'Effraies des clochers. Celles-ci sont menacées en raison :

- ✓ de la disparition progressive de leurs habitats (cavités naturelles dans les vieux arbres fruitiers et bâtiments des fermes anciennes), fermeture des clochers.
- ✓ de la réduction de leurs terrains de chasse par extension des zones bâties et modification des pratiques agricoles
- ✓ d'agressions liées au monde moderne : circulation automobile, pesticides (dont la Bromadiolone) et insecticides qui réduisent les quantités de proies et les contaminent, en affectant notamment leur fertilité.

L'action du groupe comporte trois volets essentiels :

- ✓ la fabrication, la mise en place, l'entretien et la surveillance des nichoirs "Chevêche" et "Effraie".
- ✓ la surveillance et l'évaluation de la reproduction, essentiellement en nichoirs et, en cas de besoin, l'aide par apport de nourriture ou mise en pension de jeunes en difficulté.
- ✓ l'acquisition d'un maximum d'informations sur les populations en prospectant les milieux favorables.

Les suivis pour la Chevêche d'Athéna et pour l'Effraie des clochers ne sont pas tout à fait identiques.

Pour la **Chevêche d'Athéna**, les bénévoles assurent un suivi durant la période de nidification afin d'estimer le nombre de jeunes qui réussissent à s'envoler. En période hivernale, l'entretien des nichoirs permet également de suivre/confirmer la présence sur les sites de nidification de cette espèce sédentaire qui ne produit qu'une nichée par an (il peut y avoir une ponte de remplacement en cas d'échec). Concernant cette espèce, les données suivies par NaturEssonne sont : présence ou non, nidification ou non et si oui le nombre d'œufs, le nombre de poussins et le nombre de jeunes à l'envol. En complément nous notons si le nichoir a été utilisé par d'autres espèces (mésanges, frelons, etc.) sans toutefois post-traiter cette donnée actuellement.

Pour l'**Effraie des clochers**, il peut y avoir deux voire trois nichées par an. Le suivi se limite à l'entretien des nichoirs durant la période novembre – mars. En effet, d'avril à octobre, nous n'intervenons pas pour ne pas perturber la nidification. En conséquence, nous ne sommes en mesure d'apprécier que la présence de l'Effraie et non sa nidification même si pour certains nichoirs la présence de jeunes est avérée soit par observation directe soit par le nombre de pelotes présentes lors du nettoyage. En complément du suivi de la présence, nous réalisons le prélèvement de pelotes de réjection qui sont analysées par Mr Brunet-Lecomte, ce qui nous permet de mieux connaître le régime alimentaire de l'Effraie sur l'ensemble de l'Essonne.

En 2024, un film vidéo a été réalisé par un membre du GCE sur les activités relatives au suivi Effraie complété en 2025 par un second film vidéo relatif aux activités du suivi chevêche.

1. Activité Chevêche

Nous disposons actuellement de **138 nichoirs opérationnels sur 86 sites** ; En 2025 nous avons réalisé 32 sorties terrain : 4 nichoirs ont été réparés, 5 changés. Sur quatre sites, les nichoirs ont disparu et 6 nichoirs ont été supprimés. 6 nouveaux sites ont été équipés (2 nichoirs sur Étioilles, 2 nichoirs sur Champmotteux, 2 nichoirs sur Saclas et 4 nichoirs sur Cheptainville), ce qui nous a permis de mettre en place deux conventions communales pour l'installation et la gestion de ces nichoirs. Nous avons aussi obtenu l'accord du CEN-IDF pour installer 4 nichoirs sur des parcelles leur appartenant dans le sud du département.

En 2025, nous avons suivi 11 pontes dont deux stériles, ce qui a nécessité une vingtaine de sorties terrain. Le bilan de seulement 20 jeunes à l'envol est assez préoccupant. C'est le plus faible depuis 2011.

Nous constatons au cours des années un abandon progressif du nord du département et la concentration sur des îlots isolés. Afin d'optimiser notre action, nous cherchons à mieux connaître les zones de présence de la Chevêche sur notre territoire. Pour cela, nous nous appuyons sur des sorties d'écoute et de repasse en hiver et début du printemps. Quatre sorties ont été effectuées en 2025, confirmant la présence de la Chevêche sur la partie sud du département en zone de grande culture céréalière, dans laquelle elle niche aux alentours des villages, en général dans du vieux bâti.

En 2025 nous avons dénombré 27 poussins pour 35 œufs soit un taux d'éclosion de 0,60 (taux d'éclosion = nombre de poussins/nombre d'œufs). C'est un des plus mauvais taux observés sur 15 ans. Depuis 2011 pour le taux d'éclosion, nous avons observé les résultats suivants : moyenne : 0,73 - Max : 0,95 - Min : 0,56 (2016 année très humide avec des inondations en Essonne). En revanche nous avons comptabilisé 20 jeunes à l'envol soit un taux envol/pulli de 0,95 atténuant un peu les mauvaises observations.

Le bilan 2025 traduit un affaiblissement de la population de la Chouette chevêche sur les zones où se trouve 90 % de notre parc de nichoirs chevêche : reproduction en baisse, sites abandonnés, réduction de la zone occupée. Il est malheureusement en accord avec la baisse généralisée de l'avifaune en France. Cela doit nous inciter à poursuivre notre effort pour essayer d'inverser, ou du moins réduire cette tendance. Nous avons commencé à porter notre effort pour étendre notre zone d'implantation grâce à l'amélioration de la connaissance des zones de présence. Nous avons, par exemple, installé des nichoirs sur les communes de Saclas et Champmotteux où la présence a été avérée grâce aux points d'écoute réalisés en 2025. Il faut aussi nous remettre en question par rapport à l'implantation de notre parc actuel qui se trouve dans des zones de plus en plus urbanisées et qui posent de plus de plus de problèmes à la survie de cette espèce (disparition des habitats, mortalité liée au trafic routier, prédation par animaux domestiques, braconnage). Nos nichoirs sont également des cibles sensibles pour des personnes mal intentionnées.

Pour compenser le départ des zones en cours d'urbanisation, il paraît nécessaire de développer les actions dans les parties rurales du département non équipées, les zones de bocage et de prairies ayant été jusqu'ici choisies préférentiellement. Notre but serait aussi de mettre en relation dans la mesure du possible les petites populations encore présentes dans le nord-ouest du département avec celles du sud pour un brassage des populations, afin d'éviter les problèmes de consanguinité que nous suspectons depuis quelques années sur les populations isolées.

2. Activité Effraie

En 2025, les points majeurs sont les suivants :

- ✓ 3 nouveaux nichoirs ont été installés (Ris Orangis, Étioilles) et 2 ont été remis en place (Cheptainville, Chalo Saint Mars). Le parc se compose dorénavant de 61 nichoirs actifs.
- ✓ 35 nichoirs ont été contrôlés, ce qui répond à notre objectif de contrôler annuellement 50 % du parc de nichoirs. Sur les quatre dernières années, la présence de l'Effraie est observée dans 42 % des nichoirs contrôlés.
- ✓ Depuis 2024 NaturEssonne a récupéré les données du PNR du Gâtinais concernant une trentaine de nichoirs supplémentaires situés en Essonne.
- ✓ Nous poursuivons notre collecte de pelotes, ce qui nous permet de mieux connaître le régime alimentaire de l'Effraie et les écarts de biodiversité locaux via la prédation de cette espèce sur les micromammifères. Pour plus de détails on se référera aux lettres 83 et 84 de NaturEssonne.

b. SUIVIS REGULIERS

Des sites essonnais sont suivis régulièrement pour étudier le statut de l'avifaune dans le département. Les principaux sites suivis sont les bassins de retenue de l'Orge : Trévoix, Petit Paris, Carouge ; le bassin de Saulx-les-Chartreux ; le Marais d'Itteville sur la Juine ; les marais de la basse vallée de l'Essonne (Misery et Fontenay) ; le marais de Dourdan ; les étangs de Grigny-Viry ; les étangs de Saclay ; des zones forestières (Dourdan, Sénart...).

1. Blongios nain

Le Blongios nain est le plus petit héron d'Europe. Il se reproduit en Europe, en Afrique, en Asie, en Nouvelle-Guinée, et Nouvelle-Zélande et en Australie. En provenance des marais de l'Afrique tropicale et méridionale entre Le Cap et le Sahara, le Blongios apparaît en Essonne à partir de fin avril. Il est classé en France dans la liste rouge des espèces en danger. Il est suivi par NaturEssonne depuis 1997.

Les lieux où le Blongios a niché les années précédentes sont suivis par des observateurs volontaires de façon régulière, c'est-à-dire au moins 3 fois par mois. Cela consiste à se rendre sur place et à rester en observation une heure ou plus pour tenter de repérer l'oiseau, puis poursuivre et déterminer la présence d'un couple, écouter le mâle chanter, tenter de déterminer le lieu de la nidification, suivre l'évolution des poussins jusqu'à leur envol.

En 2025, 15 bénévoles sur 30 inscrits ont participé à ce suivi, jusqu'à fin septembre. Cela représente 142 heures et 55 observations sur les sites essonnais que fréquente l'espèce habituellement.

Étangs de Saclay

Ce site fait l'objet d'un site internet créé et animé par Pierre Le Maréchal, grâce à la contribution de plus d'une centaine d'observateurs et photographes <https://pierreilm48.wixsite.com/etangs-de-saclay>

Quelques adhérents de NaturEssonne y font plus particulièrement le suivi du Blongios nain.

En 2025, un couple de Blongios a été observé sur l'étang neuf. Cependant, malgré des observations assidues, aucun jeune n'a été observé. La nidification a probablement échoué.

Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine

✓ Itteville (observatoires des Fauvettes, de l'Avau, du Blongios)

Ce marais était jadis un site privilégié pour la nidification du Blongios nain. Malgré la disparition de la station d'épuration et l'amélioration de la qualité de l'eau le Blongios n'y est pas réapparu. Ce site très agréable, ouvert au public, est très fréquenté par les visiteurs. Suite aux déprédations régulièrement constatées dans les observatoires, les agents des ENS du CD91 ont supprimé l'observatoire de l'Avau, ce qui n'est pas favorable à l'observation sur cet étang. Il est difficile d'approcher les oiseaux sans qu'ils s'envolent. Cet habitat très favorable nous laisse espérer qu'un jour le Blongios nain y nidifiera à nouveau. Cette absence est compensée par l'observation de nombreuses espèces d'oiseaux fréquentant les lieux au grand plaisir des observateurs

✓ Les marais de Fontenay-le-Vicomte

C'est l'un des deux sites essonnais, avec Saclay, qui accueillait chaque année le Blongios nain. L'espèce était assez souvent vue dans les roselières ou traversant l'étang aux Pointes depuis l'observatoire ouvert au public.

L'observatoire du Levant, non ouvert au public, donne une autre vue de l'étang aux Pointes et permet de compléter les observations dans cette zone. L'observatoire Delamain permet une superbe vue, bien dégagée, sur les étangs des Pointes, Fontenay Aval, étang des Cygnes et en partie l'étang des Gravelles.

En juillet 2025 de nombreuses allées-venues d'un couple seront observées soit depuis l'observatoire du Levant ou, plus fréquemment depuis celui de Delamain. Cela nous aura permis de déterminer une nidification dans la zone devant l'observatoire Delamain.

Afin d'essayer de localiser précisément la position du nid avec d'éventuels poussins, une prospection à l'aide d'un drone a été tentée. Cependant il n'a pas été possible de détecter la présence de jeunes (densité importante de la roselière, signal thermique insuffisant, peu d'activité des parents).

✓ Misery

Ce site, propriété du Conseil départemental de l'Essonne depuis 1995, est composé de nombreux étangs et roselières favorables à la nidification du Blongios nain. Les observations peuvent être faites depuis l'observatoire des Gravelles, ouvert au public en permanence depuis 2021, ou depuis les observatoires de la Roselière et de la Tour.

Dans cet espace naturel propice, nous avons souvent constaté la nidification du Blongios. En 2020 un couple a niché et nous avons eu le plaisir de voir 3 juvéniles. Cependant depuis cette date le Blongios ne semble plus fréquenter cette zone si ce n'est pour un passage furtif.

Une réfection du toit de l'observatoire de la Tour a été réalisée pour éviter les nombreuses petites fuites qui arrosaient souvent les bancs.

L'observatoire des Sarcelles est en cours de reconstruction et celui de l'étang aux cygnes est terminé, les fenêtres ont été équipées de fermetures évitant ainsi que les observateurs soient visibles par les oiseaux.

Résultats 2025

Sur les autres sites parcourus, aucune nidification n'a été observée. Quelques fois un passage furtif a permis de confirmer la présence de cette espèce dans les marais de l'Essonne.

2. Cédicnèmes criards

En 2025, cette espèce a été suivie à partir du mois de mars (les premiers individus ont été entendus le 27 mars lors de prospections nocturnes Chevêche) jusqu'en novembre. 2 journées de prospections collectives ont été organisées les samedis 12 avril et 10 mai, pour se conformer aux choix du groupe Ornitho de proposer des dates de prospection en week-end afin d'intéresser davantage de bénévoles, ainsi que des prospections individuelles durant toute la période de reproduction. 24 bénévoles de l'association ont participé à ces différents comptages. En voici les résultats :

Nous avons pu estimer la population d'Cédicnèmes criards dans la moitié du sud de l'Essonne entre 22 et 26 couples nicheurs sur les communes suivantes : Abbéville-la-Rivière, Blandy, Boutigny-sur-Essonne, Bouville, Brouy, Chalo-Saint-Mars, Champmotteux, Guigneville, La-Forêt-Sainte-Croix, Maise, Mespuits, Milly-la-Forêt, Ormoy-la-Rivière, Roinvilliers, Saint-Hilaire et Valpuiseaux. Les résultats sont en légère hausse comparés à l'année 2024. Les bonnes surprises nous viennent du sud-ouest du département où nous avons pu contacter cette espèce sur deux des trois communes concernées par les inventaires réalisés pour l'ABC de la Louette et de la Chalouette avec un cas de nidification certaine sur la commune de Saint-Hilaire.

La raréfaction des habitats favorables en période de reproduction et l'utilisation de produits phytosanitaires pour le traitement des parcelles agricoles ont un impact fort sur les populations d'Cédicnèmes criards depuis quelques décennies et la fin des jachères obligatoires en 2012 a eu un effet assez négatif dans cette partie de l'Essonne où de nombreuses parcelles (zones de gagnage ou de reproduction) ont depuis disparu. De plus, Les cultures céréalières couvrent des surfaces plus importantes depuis quelques années, ce qui est préjudiciable à l'installation de cette espèce.

Pour les rassemblements postnuptiaux : 2 prospections collectives ont été programmées. Une quinzaine d'adhérents y a participé.

Résultats pour les différents comptages :

- ✓ Mardi 30 septembre (9 participants) : ce premier comptage a permis de recenser 124 Cédicnèmes sur 6 secteurs différents avec un gros rassemblement (93 individus) au Paly, sur la commune de Milly-la-Forêt, site qui semble être apprécié par cette espèce depuis 3 ans. Ces

résultats sont semblables à ceux de 2023 et largement supérieurs à ceux de 2024. Nous avons pu localiser 4 lieux de rassemblements.

- ✓ Mardi 14 octobre (9 participants) : ce deuxième comptage a permis de recenser 61 Cédicnèmes sur 3 secteurs différents avec deux rassemblements de taille moyenne (28 individus) au Paly, sur la commune de Milly la Forêt, et à Ansonville. Pour ce deuxième comptage, nous avons comptabilisé deux fois moins d'individus qu'au premier comptage du 30 septembre. Au moins deux hypothèses pour expliquer cette différence : il est possible qu'un certain nombre d'individus aient quitté les lieux pour retourner sur leurs zones d'hivernage. Deuxième hypothèse : durant les prospections, nous avons constaté beaucoup de travaux agricoles (labourage, semis...). Il est possible que les oiseaux se soient éparpillés dans des parcelles aux alentours où qu'ils soient allés vers d'autres lieux de rassemblement plus au sud. La chasse peut aussi perturber les cédicnèmes et les pousser à se déplacer vers des lieux plus calmes.

Les derniers cédicnèmes ont été observés le 30/11/2025 à Ansonville.

Pour 2026, nous organiserons 2 journées de prospection collective durant les mois d'avril et mai et nous ferons un suivi des rassemblements postnuptiaux entre les mois de septembre et novembre. Certains adhérents poursuivront des prospections individuelles.

3. Busards

Trois espèces de busards nichent en Essonne : Le Busard Saint-Martin (BSM) *Circus cyaneus*, le Busard cendré (BC) *Circus pygargus* et le Busard des roseaux (BR) *Circus aeruginosus*. Ces espèces sont protégées au niveau international, européen et national. Elles figurent dans l'annexe I de la directive oiseaux, l'annexe II de la convention de Bonn et l'annexe III de la convention de Berne ainsi que dans l'article 3 de la liste des espèces protégées en France. Il faut dire qu'en 20 ans, les Busards cendrés (BC) ont perdu près d'un tiers de leurs effectifs en France et pour les Busards Saint-Martin (BSM), ce chiffre atteint les 70 % (En France 11000 couples de BSM en 2010 et 3500 en 2024). C'est pour endiguer ce déclin et maintenir, voire accroître leur population qu'il faut absolument renforcer les actions de protection des nichées.

Les busards sont des rapaces nichant principalement dans les cultures d'orge et de blé sur la période d'avril à juillet. Cette adaptation résulte de la disparition de leurs milieux de nidification initiaux et les rend très vulnérables face aux engins utilisés pour les moissons qui tuent de nombreux jeunes dans les nids avant l'envol voire même avant l'éclosion pour les cultures dédiées à la méthanisation. La précocité des moissons due au changement climatique aggrave aussi le risque de destruction des nichées.

Depuis 2022, suite à une sollicitation de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), NaturEssonne participe au suivi et à la sauvegarde des Busards en Île-de-France. L'objectif est de mieux connaître la répartition de ces espèces et de mettre en place, si nécessaire, des mesures de protection avec l'implication des agriculteurs. Sur notre territoire du Sud-Essonne, cette action nécessite une forte mobilisation d'une équipe de bénévoles et une collaboration étroite avec les autres associations notamment le groupe local LPO Seine Gâtinais et Pie Verte Bio 77 ainsi qu'avec les équipes du PNR du Gâtinais.

Le suivi global des busards en Île-de-France est piloté par Éric Grosso, salarié de la LPO.

2025 a été une mauvaise année pour toute la région Île-de-France. Cependant, en Essonne, sur les 18 juvéniles qui ont pu prendre leur envol 15 avaient fait l'objet de protection soit plus de 80 % (100 % en Seine et Marne) ce qui démontre l'absolue nécessité de poursuivre cette action. Bilan global en 2025 pour l'Essonne (NaturEssonne et LPO) :

- ✓ 22 couples identifiés
- ✓ 18 nids localisés (9 pour NaturEssonne)
- ✓ 12 nids abandonnés ou prédatés ou très probablement détruits volontairement (7 pour NaturEssonne)
- ✓ 16 juvéniles BSM et 2 juvéniles BC à l'envol (6 pour NaturEssonne)
- ✓ 8 protections (carré, clôture électrique ou panier) (1 pour NaturEssonne)
- ✓ 1 nichée dans le blé avec envol sans protection (1 pour NaturEssonne)

18 bénévoles se sont régulièrement investis sur le terrain (dont 8 pour NaturEssonne), pour 946 heures.

4. Huppe fasciée

En 2024, 13 bénévoles de NaturEssonne avaient participé à l'enquête lancée par la LPO-IDF. L'objectif était de déterminer le statut de l'espèce au vu des récentes augmentations d'observations depuis 2010.

L'Essonne est, avec le sud de la Seine-et-Marne, le département comptant le plus de couples nicheurs certains dans la région.

Le Gâtinais, bastion historique de la population francilienne, abrite encore l'immense majorité des observations régionales de Huppe fasciée. En 2024 on avait recensé 3 couples de nicheurs certains, 6 probables et 12 possibles.

En 2025, en plus des observations individuelles, nous avons réalisé deux prospections collectives, le 4 mai puis le 29 mai regroupant 16 observateurs au total.

Les résultats sont assez comparables, avec 4 nidifications certaines (Buno-Bonnevaux, Boutigny-sur-Essonne, Chevannes et Valpuiseaux), 1 probable et 7 possibles.

Nous confirmons la prédominance du sud-est Essonne, en ligne avec la présence historique.

À noter une nidification en nichoir à Boutigny.

5. Suivi des oiseaux hivernants sur les marais de l'Essonne

Depuis quelques années le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil départemental de l'Essonne nous permet de conserver les clés utilisées pour le suivi Blongios, afin d'effectuer le suivi des populations d'oiseaux hivernants.

Ce suivi informel ne fait pas l'objet de subvention. Il est réalisé soit depuis les observatoires privés des ENS91 soit depuis ceux ouverts au public.

Il est réalisé du 15 octobre 2025 au 31 mars 2026.

Les adhérents volontaires ont le plaisir de suivre les populations d'oiseaux sur les propriétés départementales des marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte, Itteville et Fontenay-Aval (Mennecy) ou sur d'autres espaces naturels : étangs de Trévoix, Brétigny-sur-Orge, Saulx-les-Chartreux, Saclay et autres.

25 adhérents ont participé à ce suivi en toute liberté.

Les échanges se font entre les participants afin de partager le plaisir de leurs observations.

En France, la plupart des hivernants fréquentant les zones humides sont principalement des anatidés (Canards, Oies, Cygnes) et limicoles. Le 2^{ème} groupe d'hivernants concerne plutôt les passereaux granivores et frugivores (Pinsons du Nord, Tarins des Aulnes, Grives Mauvis, Jaseurs boréaux, etc.) Provenant de l'Europe du nord-est, leur migration est déclenchée par les grands froids et le manque de nourriture sur place.

Cette année les participants ont eu le plaisir d'observer **2 Butors étoilés** depuis l'observatoire Delamain. De nombreux **Canards chipeaux** (jusqu'à 70), des **Grèbes huppés** (40). Très souvent de grands groupes de **goélands et mouettes** (150) ainsi que des **Foulques macroules** sont observés sur ce site.

À Misery, 2 **Ouettes d'Égypte** étaient présentes en novembre. Cette espèce est considérée comme exotique envahissante. Au pied de l'observatoire de la Tour, des **Sarcelles d'hiver** (15) ainsi que quelques **Fuligules milouins** sont vus.

Sur l'ensemble des Marais du département nous n'avons pas observé de grands groupes d'hivernants mais nous avons toujours le plaisir d'observer les espèces habituelles : **Canards souchets, colverts, chipeaux, Fuligules milouins et morillons, Cygnes tuberculés, Grèbes huppés et castagneux, Râles d'eau, Bernaches du Canada.**

Sur les étangs de Brétigny des participants ont eu la surprise d'observer deux **Bihoreaux gris** adultes ainsi qu'un **Grèbe à cou noir** au milieu des autres Grèbes Huppés.

Sur l'étang de Trévoix en dehors des Grèbes huppés et castagneux habituels, 5 **Harles bièvres** étaient présents pour le grand plaisir des observateurs ainsi qu'une vingtaine de **Grandes Aigrettes**. À noter que pour ces dernières de petits groupes ont été observés dans les champs où elles se nourrissent comme le font les Hérons cendrés.

Sur le plan d'eau de Saulx-les-Chartreux, il n'est pas rare d'observer des **Chevaliers culblancs** ou **guignettes**, des aigrettes ainsi que divers passereaux, comme les **Bruants des roseaux** par exemple.

Pour les passereaux migrateurs hivernants la présence de grands groupes est très dépendante des températures à l'est de l'Europe. Les participants ont signalé quelquefois la présence de **Pinsons du nord** ainsi que des **Tarins des Aulnes**.

Il a été observé une fois plus de 200 **Pinsons des arbres**. À quel type de migration devrions-nous attribuer ce fait pour cet oiseau plutôt sédentaire ?

Nous avons constaté en cette période la présence plus fréquente de grands groupes de Vanneaux huppés et de Pluviers dorés.

Merci à tous les participants volontaires dont les observations attentives permettent une connaissance plus détaillée des espèces d'oiseaux présentes dans notre région.

c. PARTICIPATION AUX COMPTAGES INTERNATIONAUX ET NATIONAUX :

Le **Wetlands** est un comptage international des oiseaux d'eau qui a lieu en France, depuis la fin des années 60, au milieu du mois de janvier. Il est coordonné au niveau national comme au niveau régional par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). NaturEssonne y participe depuis janvier 1998.

En 2025, ce comptage s'est déroulé du 10 au 12 janvier par un temps variable gris, beau et plutôt froid.

35 ornithologues y ont participé (de NaturEssonne, des ENS 91, du Syndicat de l'Orge et du SIARCE 91). Plus de 60 zones humides du département ont été prospectées.

Ont, entre autres, été recensés : 1602 Foulques macroules, 1074 Bernaches du Canada, 1038 Canards colverts, 307 Fuligules milouins, 217 Cygnes tuberculés et 217 Canards souchets.

À noter, également, l'observation de 38 Grandes Aigrettes, 12 Hérons garde-boeufs, 9 Aigrettes garzettes, 6 Harles bièvres et 4 Canards siffleurs.

Enfin 531 Grands Cormorans ont été comptés sur 8 dortoirs.

B. GROUPE BOTANIQUE

Au cours de l'année 2025, et comme les années précédentes, les activités botaniques ont alterné entre présentations en salle et sorties sur le terrain.

Le 25 janvier, Alain Fontaine nous a présenté avec sa collègue Chantal Cousin (Loiret Nature Environnement) un condensé des inventaires réalisés sur le site de Bouilly en Gatinais (Loiret). Cinq sites ont été suivis, entre jachère, taillis, allées, plantation de chênes truffiers, lors de 6 inventaires réalisés au cours de l'année 2024. La présentation consistait

en un aperçu des espèces présentes, leur abondance dominance, leur évolution au cours de la saison, illustrés par de très nombreuses photos. Le 15 février Alain est revenu pour présenter les conséquences d'un épandage massif de lisier de bovins sur la flore de deux pelouses sèches. Ces deux parcelles de pelouses calcaires de la commune de Champmotteux sont suivies pour leur végétation depuis plus de 50 ans. En 1978, elles ont subi un apport accidentel massif de lisier, nettement supérieur aux pratiques agronomiques habituelles.

Les relevés floristiques pratiqués régulièrement par Alain lui ont permis de dégager les conclusions suivantes :

- ✓ Symptômes de phytotoxicité flagrants sur la plupart des espèces des pelouses mais surtout sur le chêne humble, la violette hérissée, le Brachypode penné...
- ✓ Apparition d'espèces nitrophiles (Ortie, Chénopodes ...) et développement éclair de quelques-unes (Gaillet gratteron, Compagnon blanc ...)
- ✓ Maintien, même 21 ans après l'apport, de certaines nitrophiles (Ortie dioïque)
- ✓ Disparition des orchidées (12 espèces avant lisier) puis rares réapparitions de certaines.
- ✓ Forte réduction d'espèces des pelouses sèches voire disparition de certaines même des banales.
- ✓ Persistance durant quelques années puis finalement disparition de quelques tenaces des pelouses (Euphorbe petit-cyprès ...)
- ✓ Développement freiné des espèces ligneuses et disparition de certaines (les rosacées ...)

Après une première présentation en salle sur les poacées en novembre 2024, Jean-Luc Gorremans a complété cet aperçu le 3 mai 2025, par une nouvelle séance de travaux pratiques à partir de nombreux échantillons d'une cinquantaine d'espèces qu'il avait récoltés et séchés. Au final, nous avons pu observer les poacées les plus fréquentes d'Île de France, avec les caractéristiques déterminantes des principaux genres et espèces

Le 11 mai une sortie botanique à Athis-Mons, coorganisée avec les Naturalistes Parisiens dirigée par Cyrien Droba et Jean-Luc Gorremans, a permis l'observation de 219 espèces dont quelques-unes rares en Île de France comme *Lathyrus nissolia* ou très rares comme *Diplotaxis muralis*, *Allium longispathum*, *Oenanthe crocata* ou *Tulipa sylvestris*.

Le 25 mai, Patrick Blancard, membre de la FFO (Fédération France Orchidées) nous a fait profiter de la richesse en diverses orchidées à Valpaiseaux. Au détour des multiples sentiers arpentés, nous avons pu admirer les *Epipactis*, *Goodyera*, *Limodorum*, *Neotinea*, *Ophrys*, *Orchis*, et autres *Platanthera*.

Le 28 mai, le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels d'Île-de-France) a organisé une sortie sur une de ses parcelles, à Chanteloup, commune de Saint-Cyr-La-Rivière. NaturEssonne organise régulièrement des chantiers nature en hiver sur cette parcelle. Nous avons ainsi pu observer, à une autre saison, les résultats de ces chantiers, sur la végétation présente, mais aussi sur l'ensemble de la biodiversité du site.

Le 27 octobre, Frédéric Jarry, lors d'une sortie en forêt de Sénart, a présenté les caractéristiques et les stratagèmes qu'utilisent les arbres pour assurer la dissémination de leurs fruits et graines afin d'optimiser leur reproduction.

C. GROUPE GESTION CONSERVATOIRE

Depuis 1996, NaturEssonne a progressivement développé une nouvelle activité, appelée "Gestion conservatoire", qui a comme particularités d'une part, la réalisation d'opérations lourdes (étude, suivi écologique, gestion de milieux...) ou complexes (mise en œuvre du projet "L'Instrument Financier pour l'Environnement" (LIFE), de Documents d'Objectifs (DOCOB)...), demandant compétences et disponibilité, et d'autre part, la gestion administrative, technique et financière de ces opérations et des Chargé(e)s d'études recruté(e)s pour les mener.

L'objet du groupe "Gestion Conservatoire" vise donc à :

- ✓ développer cette activité au sein de NaturEssonne et organiser le suivi technique et financier de cette activité ;
- ✓ assurer la gestion administrative et financière des Chargé(e)s de Missions ;
- ✓ se compléter avec les missions d'étude et de protection des autres groupes de l'association.
- ✓ Schématiquement, l'activité se décline en :
- ✓ Missions : définies et programmées au préalable, elles bénéficient généralement de financement ;
- ✓ Interventions : menées en termes de prospective et de représentation, elles visent à positionner NaturEssonne sur des sujets ou des missions futurs ;
- ✓ Actions : en général imprévues, elles visent à réagir en fonction de l'actualité, suivant les missions et les interventions de l'activité Gestion conservatoire, et si besoin suivant l'objet de NaturEssonne ;
- ✓ Formations : destinées à s'informer ou à se former, suivant des besoins ou des objectifs, sur la gestion conservatoire actuelle ou future.

a. ANIMATION NATURA 2000

1. SITE DES PELOUSES CALCAIRES DU GÂTINAIS

D'une superficie de 310 ha, le site est situé au sud de l'Essonne sur les communes de Champmotteux, Gironville-sur-Essonne, Maise, Puiselet-le-Marais et Valpuiseaux. Il a été désigné pour la présence de pelouses calcaires couvrant des surfaces notables. Ces habitats d'intérêt communautaire sont rares et menacés à l'échelle européenne et ils abritent une importante diversité floristique et entomologique. Leur préservation est donc prioritaire.

La gestion pastorale des parcelles du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Île-de-France a été renouvelée pour la période 2025-2026 par l'intermédiaire d'une subvention régionale. Ce sont donc 2,05 ha sur la Haye Thibaut et 2,5 ha sur les Grandes Fiches qui seront gérés par pâturage ovin extensif.

En 2025, le pâturage a été réalisé par 69 brebis pendant 2 semaines sur chaque secteur, au début de l'été. Cela représente un taux de chargement moyen de 0,2 UGB/ha/an.

Chaque année durant l'automne et l'hiver des chantiers nature participatifs sont organisés. L'objectif est d'entretenir ou de restaurer les pelouses calcaires du site, via des actions mécaniques telles que la fauche, le débroussaillage ou la coupe des repousses de ligneux. En 2025, 28 personnes bénévoles ont permis la réalisation de 8 chantiers nature. L'association de protection de l'environnement du sud Essonne, Le Geai, a apporté son énergie et son soutien à deux d'entre eux. L'ensemble des travaux réalisés est détaillé dans un rapport annuel.

Plusieurs suivis scientifiques protocolés sont mis en œuvre sur le site Natura 2000 afin de suivre l'évolution des milieux et d'évaluer l'état de conservation des pelouses calcaires. Parmi les groupes taxonomiques indicateurs se trouvent la flore, les Lépidoptères diurnes (papillons de jour) et les Orthoptères (sauterelles, criquets et grillons).

Ainsi en 2025, le protocole botanique d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat 6210 – Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires, le Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) et la méthode de l'Indice Linéaire d'Abondance pour les Orthoptères ont été appliqués sur le site.

Par ailleurs, un inventaire par piège lumineux a été réalisé sur le secteur de "la Vallée aux Morts" le 30 juin et a permis l'identification de 153 espèces dont 17 coléoptères, 2 syrphes, 1 cicadelle, 5 punaises, 123 papillons, 1 chrysope, 1 mantisse et 3 sauterelles.

Le FSD (Formulaire Standard de Données) constitue la carte d'identité juridique et scientifique d'un site Natura 2000. Il s'agit d'un document de référence pour les évaluations d'incidences. Il recense les informations écologiques comme les habitats présents sur le site ou les espèces de faune et de flore à enjeu, mais aussi le régime de propriété ou encore les menaces, pressions et activités qui ont une incidence sur le site.

Un travail de mise à jour a été débuté en 2025, l'objectif est :

- ✓ d'inclure deux habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site lors de l'actualisation de la cartographie des végétations réalisée par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) en 2018 ;
 - ✓ d'ajouter une espèce d'intérêt communautaire : le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)
 - ✓ d'intégrer plusieurs espèces de plantes et d'invertébrés à enjeu
 - ✓ d'actualiser les pressions et menaces ainsi que le régime de propriété
- Ces propositions de modifications seront envoyées à la DRIEAT (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports) et devront être validées par les experts du MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle) avant d'être transmises à la Commission européenne.

En 2025, deux animations grand public et une destinée à l'association Le Geai ont été réalisées. L'objectif était de faire connaître et de sensibiliser aux habitats et à la biodiversité du site, ainsi que de présenter la démarche Natura 2000. Deux animations, sur la thématique flore et papillons, ont eu lieu au printemps, et une sur les orthoptères en fin d'été.

En 2025, la plaquette informative du site Natura 2000 a été mise à jour. Elle présente la démarche Natura 2000, le site, les enjeux de préservation des pelouses sèches calcaires, ainsi que des exemples de gestions mises en œuvre. La plaquette a été imprimée en 150 exemplaires sous forme de dépliant et jointe à un courrier envoyé à 141 propriétaires privés de parcelles sur le site. La base de données des propriétaires a été actualisée grâce aux données du cadastre 2024, permettant l'envoi du courrier.

La charte du site Natura 2000 a été mise à jour et validée par le comité de pilotage le 26 mai 2025. Elle intègre désormais de nouveaux engagements, notamment sur la non-utilisation de produits phytosanitaires ou de fertilisants, préconise de réaliser des travaux d'entretien sur les pelouses calcaires entre le 15 août et le 1er mars et recommande de maintenir au minimum 20% de la surface en zone refuge en cas d'entretien mécanique (ex : fauche, broyage).

La campagne d'envoi de courriers aux propriétaires privés a permis une nouvelle signature de la charte Natura 2000, d'engager des discussions sur la vente de parcelles au Conseil départemental de l'Essonne et de rencontrer un propriétaire favorable à la mise en place de pâturage sur ses parcelles.

Une réunion a également été organisée avec la commune de Champmotteux afin de leur présenter la charte.

Enfin, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Île-de-France (CEN-IDF) a renouvelé son adhésion à la charte Natura 2000 pour une période de 5 ans, concernant les 27,75 ha qu'il possède sur le site.

Par ailleurs, un projet de document cadre pour les projets d'installations photovoltaïques a été élaboré par la Chambre d'Agriculture d'Île-de-France. Plusieurs parcelles situées sur le site Natura 2000 figuraient dans la proposition initiale. Une notification a été envoyée à la DDT91, la DRIEAT et la Région Île-de-France accompagnée de la liste des parcelles cadastrales concernées, qui ont ensuite été retirées.

2. SITE DES PELOUSES CALCAIRES DE LA HAUTE VALLÉE DE LA JUINE

Le site des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine a intégré le réseau Natura 2000 en 1999 au titre de la directive Habitat-Faune-Flore désignant une Zone de Conservation Spéciale (ZSC) reposant sur la présence d'habitats communautaires de pelouses calcaires. À l'origine, seulement 3 secteurs étaient concernés, soit environ 27 ha. Un premier document d'objectif (DOCOB) et une phase d'animation avaient alors été lancés. En 2008, le site s'étend et comprend désormais 9 secteurs répartis sur 6 communes pour une superficie totale de 108 ha.

L'animation du site en 2025 s'est bien passée. Les liens avec le CEN-IDF, propriétaire de plusieurs parcelles, se sont développés et des actions en commun ont été mises en place pour la gestion des parcelles leur appartenant. Une subvention régionale lui a notamment été attribuée pour la mise en place de pâturage sur la Fontaine des Ridelles (Grand champ et Chanteloup) et sur la Ferme de l'Hôpital via un prêt à usage signé avec les propriétaires.

La gestion pastorale a été complétée comme chaque année par une gestion mécanique, via 6 chantiers nature bénévoles, nécessaire à l'entretien des pelouses.

Les protocoles scientifiques d'évaluation de l'état de conservation ajustés en 2024 avec le CBNBP et l'OPIE afin d'être plus efficaces, moins chronophages et surtout standardisés sur tous les sites Natura 2000, ont été de nouveau mis en place pour évaluer l'état de conservation via les indicateurs botanique, rhopalocère et orthoptère.

La recherche et l'actualisation des propriétaires ont été très compliquées car les communes refusent de communiquer les informations dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les pistes pour une demande d'accès au cadastre ont été creusées. Ces démarches seront approfondies en 2026.

Les animations scolaires ont été renouvelées avec nos partenaires habituels (école Serge LEFRANC de Saclas et LEA-CFI). Cependant nous avons appris l'arrêt des formations au sein de cette dernière. Ce partenariat ne sera donc pas renouvelé en 2026. D'autre part, la recherche de nouveaux partenaires se trouve bloquée depuis quelques années à cause du manque de moyens des établissements qui n'ont souvent pas la possibilité matérielle de se rendre sur site.

Pour finir, la gestion administrative et financière, qui prend une bonne part de l'animation, a été mise en œuvre pour le suivi du pâturage, la coordination des chantiers nature, la rédaction des rapports, l'organisation du COPIL, le suivi de l'animation et la facturation.

Chaque site Natura 2000 est piloté par un comité de pilotage (COPIL) qui rassemble les acteurs du territoire afin de définir, orienter et suivre la gestion du site pour atteindre les objectifs de conservation de la biodiversité. En 2025, la réunion s'est tenue le 18 décembre, dans la salle du conseil de la mairie de Gironville-sur-Essonne.

b. CARRIERE FULCHIRON

Dans le cadre de la convention passée avec la société FULCHIRON, les suivis de biodiversité (flore, entomofaune, herpétofaune) sur les sites "la Lande à Sarothamne" et "la Pelouses à Violettes" ont été poursuivis en 2025. Sur le second site 114 pieds de la Violette des rochers (*Viola rupestris*), espèce protégée en Île-de-France, ont été recensés sur une surface de 54 m².

c. LE CIRQUE DE L'ESSONNE

Une convention a été passée avec la communauté d'agglomération Grand Paris-Sud, afin que NaturEssonne réalise, sur la période 2024-2025, une actualisation des connaissances naturalistes du Cirque de l'Essonne, à l'exception de la zone humide étudiée par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE). Les inventaires portent sur la flore, les oiseaux nicheurs, les orthoptères, les lépidoptères et les reptiles.

Ainsi, en 2025, les groupes taxonomiques qui n'avaient pas été inventoriés la première année ont été étudiés.

d. ABC DE LA VALLEE DE LA LOUETTE ET DE LA CHALOUETTE

Les communes de Chalo-Saint-Mars, Chalou-Moulineux et Saint-Hilaire souhaitent s'engager dans un Atlas de la Biodiversité Communale dans une dynamique intercommunale. Elles partagent la gestion de vallées au patrimoine naturel remarquable et diversifié dont 95,7 % d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Les trois communes souhaitent non seulement mieux connaître leur patrimoine mais aussi mieux le protéger, le faire connaître et le valoriser, en mobilisant le plus possible leurs 1819 habitants, les 4 écoles (soit environ 200 enfants), les associations, les randonneurs, les agriculteurs et l'ensemble des partenaires du territoire. Les 3 municipalités partagent déjà également des pratiques en faveur de l'environnement comme la

fauche tardive et diversifiée ou l'extinction de l'éclairage public nocturne.

La volonté des communes tient autant dans la valorisation d'espaces naturels et agricoles "ordinaires" dont la complexité est ignorée du grand public, que dans la protection et la connaissance d'espaces particuliers abritant une biodiversité spécifique tels que les pelouses calcaires, la voie verte de Saint-Hilaire, la zone humide du Parc Bouniol, l'étang de Moulineux etc.

Le dossier de candidature a été envoyé à l'OFB en septembre 2024 et une réponse favorable a été émise en décembre. Ainsi l'ABC a débuté en 2025, pour une durée de 3 ans.

Les partenaires choisis pour la réalisation de cet ABC sont :

- ✓ Le **CEA-IDF** : pilote de l'ABC, inventaires protocolés (amphibiens, reptiles et chiroptères), traitement des données et rédaction des rapports
- ✓ **NaturEssonne** : inventaires protocolés (entomologiques, botaniques et ornithologiques) et opportunistes
- ✓ Le **CPN Val-de-Seine** : Animations scolaires et grand public
- ✓ Le **SIARJA** (Syndicat mixte pour l'Aménagement et l'entretien de la Rivière Juine et de ses Affluents)

2025 représente la première année d'inventaire pour NaturEssonne qui a permis d'améliorer les connaissances de la biodiversité des trois communes concernées. Les résultats mettent en évidence une grande richesse sur le territoire avec 738 espèces recensées tous taxons confondus. Les prospections naturalistes ont permis d'identifier une diversité importante pour chacun des groupes étudiés, notamment en flore (321 espèces dont 10 nouvelles), avifaune (96 espèces dont 11 nouvelles). La détection de nouvelles espèces et de quelques espèces exotiques envahissantes souligne à la fois la qualité écologique des milieux et la nécessité de poursuivre le suivi et la gestion des habitats naturels.

Ce travail de prospection se poursuivra sur les deux prochaines années de prospection.

e. ABC DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DU-PERRY

En 2025, la commune de Saint-Pierre-du-Perry a été retenue par l'OFB pour mener, sur son territoire, un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Elle a confié à NaturEssonne le soin de coordonner le projet et de réaliser des inventaires flore, amphibiens, reptile, entomofaune et avifaune pendant deux ans. La Fédération de Pêche de l'Essonne est en charge des inventaires piscicoles et ALCATHOE réalise les prospections mammifères, dont chiroptères.

Une étude bibliographique a été produite à partir des observations naturalistes historiques sur la commune (export GeoNat'idF, CBNBP, etc.).

Les inventaires protocolés ne débuteront qu'en 2026 et les données pourront être complétées par des observations opportunistes bénévoles.

Des animations, en lien avec la mairie, seront également proposées afin de sensibiliser les habitants.

f. TRIADIS

Le groupe industriel Sèché Environnement œuvre dans le traitement et la valorisation de tous types de déchets, y compris les plus dangereux. Il comporte 50 sites en France et 120 dans le monde.

Investi depuis plusieurs années auprès des associations et du monde scientifique pour mener des actions en faveur de la biodiversité, le groupe s'est finalement engagé dans l'initiative du ministère français en charge de l'écologie, "Entreprises Engagées pour la Nature – Act4nature" avec 4 engagements :

Inscrire les actions en faveur de la biodiversité dans une amélioration continue

Faire de la biodiversité un axe fédérateur interne

Se servir de la biodiversité pour dynamiser les relations avec les parties prenantes

Développer la prise de conscience de l'impact de notre mode de vie sur la biodiversité planétaire

"Act4nature international" est une initiative portée par des réseaux d'entreprises avec des partenaires scientifiques, des ONG environnementales et des organismes publics. Son objectif consiste à développer la mobilisation des entreprises en faveur de la biodiversité par des engagements pragmatiques et soutenus par leurs dirigeants.

TRIADIS, accompagné par l'association NaturEssonne, a décidé de se lancer dans ce programme pour la période 2023-2027. L'association a la charge de la réalisation des inventaires faune/flore du site, la mise en place d'une animation de sensibilisation par an à destination des employés et l'élaboration d'un projet sur le territoire à proximité du site.

En 2025, plusieurs actions ont été menées dans le cadre de ce projet :

- ✓ Une animation sur le thème des insectes a été proposée aux salariés de l'entreprise en juin. Elle a permis à chacun d'en apprendre plus sur les petites bêtes qui les entourent dans une première partie théorique puis de réaliser des gîtes à insectes dont certains ont été installés sur le site pour augmenter le potentiel d'accueil et le reste a été distribué à ceux qui le souhaitaient.
- ✓ Réalisation et installation des panneaux biodiversité pour le sentier pédagogique de Saclas en partenariat avec le SIARJA et TRIADIS.
- ✓ Inauguration du sentier en octobre 2025

2026 devrait être consacré à la création d'un petit livret en lien avec le sentier.

g. ACTUALISATION DU PLAN DE GESTION DES UZELLES (FORÊT DE SÉNART)

La forêt de Sénart, relique de l'ancien arc boisé de l'est parisien qui joignait le Bois de Vincennes au nord à la forêt de Fontainebleau au sud, représente la plus grande forêt domaniale de l'Essonne.

Elle comporte des zones dégagées où l'on trouve des landes, en particulier dans la zone de la Plaine des Bergeries. Ces landes mésophiles abritent notamment la Bruyère à balais (*Erica scoparia*), une espèce protégée au niveau régional, dont le massif de Sénart représente l'unique station en Essonne. Ces milieux semi-ouverts sont également des habitats propices pour l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), une espèce protégée au niveau national et inscrite en annexe I de la directive "Oiseaux", qui niche dans les callunaies et dont la présence au niveau de la Plaine des Bergeries a déjà été constatée. Outre ces espèces, beaucoup d'autres sont inféodées aux landes et présentes en Forêt de Sénart.

Cependant, cette zone s'est considérablement refermée ces dernières années, mettant en péril l'existence de ces milieux et des espèces qui y sont associées. Dans un souci de préservation et de restauration de ces écosystèmes riches et menacés, l'ONF a sollicité NaturEssonne pour la mise à jour du plan de gestion. Un document compilant l'historique et les enjeux du site ainsi qu'un programme d'action pour 10 ans a été rédigé et remis à l'ONF fin 2025.

h. ÉTUDE DU CLASSEMENT DES LACS DE GRIGNY EN ESPACE PROTÉGÉ

La commune de Grigny fait face à de nombreux enjeux socio-économiques dans un contexte urbain en constante évolution. Cependant, depuis de nombreuses années elle se mobilise pour que son patrimoine naturel soit reconnu et protégé. La réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en 2022-2023 avait pour objectif de constituer un socle de connaissances sur la richesse naturelle présente sur le territoire, d'apporter des propositions d'actions pour préserver cette biodiversité et d'engager une sensibilisation de la population à travers des animations destinées à différents publics.

Suite à ce travail la commune est revenue vers NaturEssonne en 2024 en demandant une étude sur la possibilité du classement de ses lacs en espaces protégés afin de les préserver comme réservoir de biodiversité. Un document présentant les différents types de classement en espace protégé, la faisabilité pour les lacs de Grigny et les marches à suivre a été rédigé par NaturEssonne et remis à la commune en mai 2025.

La commune de Grigny est à présent en possession de toutes les clés pour entamer les démarches nécessaires si elle le souhaite.

D. GROUPE AMPHIBIENS-REPTILES

a. CONNAISSANCE DES AMPHIBIENS ET DES REPTILES

Comme les années précédentes le groupe est articulé autour de 3 principales activités :

- ✓ La connaissance des amphibiens et reptiles de l'Essonne.
- ✓ La protection des amphibiens au travers des crapaudromes
- ✓ L'inventaire et la protection des mares en Essonne.

1. Animation du groupe

Depuis 2012, NaturEssonne a relancé une dynamique de prospection des amphibiens et des reptiles de l'Essonne notamment afin de participer au projet de réalisation de l'atlas des amphibiens et des reptiles d'Île-de-France porté par la Société Herpétologique de France. La liste rouge régionale des amphibiens et des reptiles est sortie en décembre 2023 et téléchargeable sur le site de l'ARB : <https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/liste-rouge-regionale-des-amphibiens-et-reptiles/>

Des publications sur le Facebook de l'association sont régulièrement mises en ligne afin de présenter aux bénévoles et au public intéressé l'avancement des prospections, mais aussi de les guider dans les espèces à rechercher en fonction de l'époque de l'année.

Une communication par mail est faite pour les personnes inscrites aux suivis tel que les **crapaudromes**.

Des formations "reptiles" ont été organisées les 13 et 20 mars.

Une sortie "Tritons et salamandres" a été proposée le 27 mars

Concernant les **plaques reptiles**, aucune demande de subvention n'a été faite en 2025 pour cet inventaire. Cependant un investissement bénévole a été maintenu sur Marcoussis et Villejust pour le suivi des transects installés en 2024. Au total 6 individus de 2 espèces différentes ont été observés : 5 Orvets fragiles et 1 Couleuvre helvétique. Les plaques installées en Forêt de Sénart dans le secteur de Montgeron ont été déplacées ce qui n'a pas permis le suivi de ces transects cette année.

2. Bilan des inventaires sur le département

D'après les informations disponibles sur GeoNat'idF, 307 observations de reptiles (10 espèces) et 1 825 d'amphibiens (8 espèces) ont été saisies par les adhérents de NaturEssonne.

À noter que les connaissances sur les urodèles et les serpents progressent plus lentement. Par ailleurs, certaines zones du département sont encore sous-prospectées.

3. Perspectives 2026

- ✓ Poursuivre les formations auprès des bénévoles couplées aux sorties terrain,
- ✓ Poursuivre le suivi bénévole des reptiles en Essonne.
- ✓ Maintenir une animation du groupe via la liste de diffusion du GAR,
- ✓ Pérenniser l'animation et la coordination des activités du groupe via une activité salariée,
- ✓ Poursuivre la communication auprès du grand public (actions, formations, animations, etc.)

b. PROTECTION DES AMPHIBIENS

1. Crapaudrome de Morigny-Champigny

Depuis 2019 c'est la SMAE, prestataire du CD91, qui se charge de la mise en place du dispositif avec l'aide du coordinateur.

En 2025, chaque matin entre le 28 janvier et le 29 avril, 13 bénévoles, 1 salariée et 1 stagiaire, se sont investis régulièrement pour le ramassage des amphibiens pendant les 3 mois de migration. Les ramassages ont permis de faire traverser 368 amphibiens dont 249 crapauds.

2. Crapaudrome du Val-Saint-Germain

En 2025, le dispositif a été installé le 5 février par la SMAE. Chaque matin, 7 jours sur 7, 14 bénévoles, 1 salariée et 1 stagiaire se sont relayés pour ramasser les crapauds pendant 82 jours. Le dispositif est resté en place jusqu'au 30 avril. Au total 690 amphibiens dont 661 crapauds ont ainsi été soustraits aux risques de la circulation routière, de plus en plus importante sur cette route.

3. Crapaudrome de Boutervilliers

Suite au signalement concernant la traversée de très nombreux amphibiens sur la commune de Boutervilliers en 2024, le Conseil départemental de l'Essonne a décidé d'installer en urgence un nouveau dispositif temporaire (crapaudrome) à partir de mi-février.

En 2025 cette installation a été reconduite et la coordination a été confiée à NaturEssonne. Le dispositif a été installé par la SMAE le long de la route départementale 82, sur un linéaire d'environ 550 m du 9 février au 29 avril. Au total ce sont 12 963 amphibiens dont 12 953 Crapauds qui ont été sauvés de l'écrasement grâce au dispositif et à l'investissement de 9 bénévoles et 1 stagiaire.

E. GROUPE ENTOMOLOGIE

a. Animations en 2025

- ✓ Le 27 février, Olivier DELZONS a présenté en salle « Insectes et autres bestioles des mares »
- ✓ Le 27 mars, il a présenté « Tritons et Salamandres », en salle
- ✓ Le 8 mai, dans le cadre du suivi du Cirque de l'Essonne, une sortie était organisée pour la prospection des papillons de jour
- ✓ Le 23 mai, Frédéric JARRY a proposé une prospection des papillons de nuit sur le site de la Haye-Thibaut
- ✓ Le 29 mai, il a proposé une sortie visant à compléter l'inventaire des papillons de jour, sur la commune de La Haye-Thibaut
- ✓ Le 12 juin, Gilles TOURATIER a organisé une prospection des papillons de nuit à Ormoy-la-Rivière
- ✓ Le 15 juin, Olivier a proposé une sortie en Forêt de Sénart pour observer « les petites bêtes des mares »
- ✓ Le 20 juin, NaturEssonne tenait son stand aux « 1001 lumières » à Montauger. Frédéric a pu échanger sur les insectes
- ✓ Le 22 juin, Frédéric a proposé une sortie publique dans le cadre de l'ABC des vallées de la Louette et de la Chalouette, afin d'apprendre à identifier les odonates, sur la commune de Chalo-Saint-Mars
- ✓ Le 7 juillet, Romain GUITTET-CHALEUX (chargé d'études) et Frédéric ont animé une sortie sur la commune de Valpuiseaux pour l'observation des orthoptères
- ✓ Le 29 juillet, Gilles a organisé une prospection des papillons de nuit à Champmotteux
- ✓ Le 5 août, Gilles a proposé une soirée similaire sur le site de Pierrefitte, en partenariat avec le CEN-IDF
- ✓ Le 29 août, Julie PENNETEAU (chargée d'études) et Frédéric présentaient « les musiciens de l'été » sur la commune de Saclas
- ✓ Le 20 septembre, Frédéric a proposé une sortie de prospection « les musiciens de l'automne » sur la commune de Maisse
- ✓ Le 26 septembre, il organisait un inventaire des orthoptères sur le Cirque de l'Essonne

b. Projets pour 2026

- ✓ Faire vivre la liste de discussion pour les passionnés d'entomologie.
- ✓ Poursuivre les sorties sur le terrain.
- ✓ Organiser une observation de nuit pour les membres de NaturEssonne (utilisation du groupe électrogène acquis par l'association).
- ✓ Proposer des rencontres en salle dans le but d'élargir et d'approfondir les connaissances sur les insectes en général et les papillons en particulier.
- ✓ Poursuivre la pression d'observation des lépidoptères et agrandir les lieux de prospection aux zones humides mal connues et aux espèces plus forestières.
- ✓ Reconduire notre participation à la recherche de la Lucine sur notre territoire
- ✓ Promouvoir la saisie des observations dans la base de données en ligne proposée par l'association.

F. GROUPE ÉTUDES ET PROTECTION

CRÉATION D'UNE ORE À JUVISY-SUR-ORGE

En mars 2025, l'association NaturEssonne a été contactée par le propriétaire d'une maison sur une propriété de 2000 m² en vue d'effectuer des inventaires naturalistes dans le but de créer une ORE (Obligation Réelle Environnementale). Son souhait était d'établir officiellement une obligation de protection forte sur son terrain, comportant un arbre remarquable, ainsi qu'une riche biodiversité risquant d'être menacée par la pression toujours plus forte de la demande foncière.

Des inventaires ont donc été réalisés. Après discussions et échanges, l'acte notarié a été signé le 16 janvier 2026.

Cette convention, consentie pour une durée de 30 ans, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée, consiste pour NaturEssonne à s'assurer du respect de ses obligations par le propriétaire, effectuer un suivi écologique régulier avec contrôle tous les 15 ans, et le cas échéant assister la propriétaire dans ses démarches.

G. RELATIONS AVEC LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- ✓ **SIHAVY** (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette) : échanges sur les projets d'inventaires qui seraient utiles au syndicat.
- ✓ **SIARCE** (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau) : échanges concernant notamment le Cirque de l'Essonne
- ✓ **SIARJA** (Syndicat mixte pour l'Aménagement et l'entretien de la Rivière Juine et de ses Affluents) : échanges dans le cadre de la réalisation de l'ABC des communes de Chalo-Saint-Mars, Chalou-Moulineux et Saint Hilaire.
- ✓ **SYNDICAT DE L'ORGE** (résultat de la fusion de 3 syndicats de rivière : l'Orge, la Prédécelle, et la Rémarde) : participation au comptage Wetlands sur les sites gérés par le syndicat et suivi de la Commission de concertation GMNOP "Gestion des Milieux Naturels et Ouverture au Public".

H. RELATIONS AVEC LES PARCS NATURELS REGIONAUX

- ✓ **P.N.R. Chevreuse** : Suivi des activités du PNR
- ✓ **P.N.R. Gâtinais Français** : Échange sur la stratégie Nationale des aires protégées

❖ COLLOQUES, FORUMS ET RÉUNIONS

Les échanges habituels avec les partenaires de l'association se sont poursuivis, notamment avec : l'Agence régionale de la Biodiversité d'Île-de-France (ARB), le Conseil régional d'Île-de-France, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT), le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne (CENS 91), la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne (DDT 91).

❖ ANIMATION, INFORMATION, COMMUNICATION

A. PUBLICATIONS

a. La Lettre de NaturEssonne

Ce bulletin semestriel résume la vie associative, les animations et les actions au cours de l'année.

En 2025, le n°85 de 25 pages est paru en avril. Le n°86 de 22 pages est paru en octobre.

Les rubriques Études, Protection, Gestion, Vie des groupes, Brèves ou Revue de la presse spécialisée, permettent aux lecteurs de suivre les dossiers naturalistes tout au long de l'année.

La Lettre donne aussi quelques informations régionales, voire nationales. Elle se fait également l'écho des sorties naturalistes organisées par l'association avec des participants qui se font une joie de raconter ces moments de découverte.

Dans un but de sensibilisation, La Lettre de NaturEssonne est aussi diffusée vers l'extérieur au cours de la tenue de salons ou en réponse aux demandes de documentation sur l'association.

Elle est également envoyée à d'autres associations et partenaires dans le cadre d'échanges de publications inter associatifs. Sa publication sur le site internet de l'association la rend accessible à un large public.

b. Le site internet

Il est régulièrement maintenu à jour (agenda des sorties en page d'accueil, mise en ligne des nouvelles parutions telles que la Lettre, les lettres d'information des sites Natura 2000, les rapports d'activités). Il apporte de nombreuses fonctionnalités et facilite la communication tant de l'association vers le grand public que dans le sens inverse : tout visiteur peut contacter facilement l'association par ce biais. Un

important travail reste à accomplir pour compléter certaines pages, et peut-être aussi pour le moderniser.

La possibilité d'adhérer en ligne, via la plate-forme Hello Asso, ainsi que celle de faire un don, sont manifestement appréciées : en 2025, 60 adhésions ont été recueillies par ce moyen (contre 67 en 2024, mais le nombre total d'adhésions a diminué).

c. La page Facebook de l'association

Elle est régulièrement alimentée. Le but principal est d'élargir la visibilité de l'association

B. SORTIES ET ANIMATIONS

En 2025, ont été proposés

- ✓ 15 chantiers nature, ouverts à tous, organisés par les chargés d'études
- ✓ 5 animations botaniques en salle ou à l'extérieur
- ✓ 6 animations ayant pour thème l'entomologie
- ✓ 11 sorties ayant pour thème l'ornithologie
- ✓ 4 animations (formations et sorties) ayant pour thème les amphibiens et reptiles
- ✓ 3 sorties diverses (nettoyage à Saulx-les-Chartreux, festival "1001 lumières" à Montauger, sortie naturaliste sur le Cirque de l'Essonne)

Ces sorties ont pour but de permettre aux adhérents et au public de découvrir les richesses naturelles du département et de sensibiliser le public sur la fragilité de ces milieux et des espèces animales qui leur sont inféodées. Elles abordent des thématiques variées (botanique, milieux humides, ornithologie, entomologie).

Dans l'ensemble, ces sorties suscitent un grand intérêt. Elles sont rappelées aux adhérents par messagerie, environ une semaine avant la date, sont publiées sur l'agenda en ligne de la page d'accueil du site de NaturEssonne, sur la page Facebook, et quand il s'agit de faire appel à bénévoles, sur le site "J'agis pour la nature" [<https://www.jagispourlanature.org/>].

Dans la mesure du possible, elles font ensuite l'objet d'un compte-rendu illustré de photos, qui sera publié dans La Lettre.

C. REUNIONS EN SALLE EN DEHORS DU LOCAL

En-dehors des réunions programmées par les différents groupes, d'autres sont organisées à l'intention de l'ensemble des adhérents ou du public, permettant de découvrir les beautés naturelles du département de l'Essonne ou de mieux connaître les thématiques abordées au sein des groupes.

En 2025,

- ✓ la réunion annuelle du Groupe ornitho a été organisée le 1er février dans une salle aimablement prêtée par la commune de Grigny
- ✓ l'Assemblée générale 2024 a été organisée le 29 mars au Domaine de Montauger, que nous remercions pour leur hospitalité
- ✓ Le COPIL Natura 2000 (non destiné au public) a eu lieu le 18 décembre dans une salle aimablement prêtée par la commune de Gironville-sur-Essonne

❖ REPRÉSENTATIONS AU SEIN D'INSTANCES OFFICIELLES

L'association étant agréée et habilitée au niveau départemental, elle a été convoquée, au cours de l'année 2025, aux réunions de différentes instances ou structures officielles dont elle est membre, pour certaines depuis plusieurs années :

- ✓ Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) et réunions "ESOD" (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts)
- ✓ Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF)
- ✓ Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)
- ✓ Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires des sports de nature en Essonne (CDESI 91)
- ✓ Comité consultatif de la réserve naturelle nationale des sites géologiques de l'Essonne
- ✓ Comité régional de biodiversité (CRB)

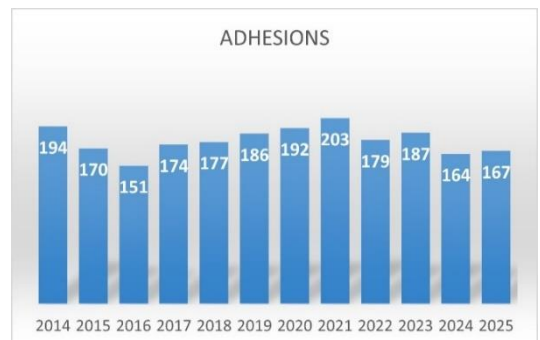
Au cours de ces réunions, des informations sont communiquées aux participants afin d'éclairer les décisions qui seront prises.

❖ FONCTIONNEMENT INTERNE

A. ADHÉRENTS

L'année 2025 a vu le nombre d'adhérents légèrement augmenter : l'association compte 124 adhérents soit 167 membres en incluant les adhésions familiales et les membres d'honneur (contre 123/164 en 2024). On peut noter que l'association a enregistré 16 nouvelles adhésions en 2025 mais que 23 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Sur les 124 adhérents, environ 79% résident en Essonne (principalement dans la moitié nord, et dans 57 communes), le reste se répartit entre la province, Paris et les départements de l'Île-de-France.



Une trentaine d'adhérents bénévoles s'investit régulièrement dans le fonctionnement de l'association, tant pour les tâches administratives que pour des actions menées par les différents groupes et commissions de travail ; ce qui représente un nombre important de réunions tout au long de l'année, soit en interne, soit avec les partenaires extérieurs.

Depuis plusieurs années, nous valorisons une partie de l'activité bénévole, à savoir les kilomètres parcourus, et parfois même le temps passé : fonctionnement et représentation de l'association, groupe botanique, études et protection, lépidoptères, amphibiens-reptiles, animation-gestion conservatoire, ornithologique. Cette valorisation nous permet d'apporter des arguments chiffrés à nos demandes de subventions, et accessoirement d'abonder le reçu fiscal des participants. En 2025, 30 bénévoles ont déclaré les kilomètres parcourus au profit d'actions menées par l'association, soit un total de 40 829 km pour une valorisation de 25 480 € (36 677 km / 23 764 € en 2024).

B. SALARIÉS

Romain GUITTET-CHALEUX a été accueilli le 1er décembre 2022 pour remplacer Morgane ROSE. Il est en charge de l'animation du site Natura 2000 des Pelouses calcaires du Gâtinais, ainsi que du suivi des plans de gestion de la carrière FULCHIRON. Il est également en charge des actions d'actualisation des connaissances naturalistes du Cirque de l'Essonne.

Julie PENNETEAU, recrutée le 14 juin 2021, est chargée de l'animation du site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine, des actions menées en faveur des amphibiens/reptiles, du suivi Busards (jusqu'en 2024), de l'ABC de la vallée de la Chalouette, du démarrage de l'ABC de Saint-Pierre-du-Perray. Elle s'est également investie dans un projet d'actions en faveur du maintien de la biodiversité pour le compte de TRIADIS sur le site d'Étampes.

Laura GUILLAUME est venue renforcer l'équipe en octobre 2025. Elle a aussitôt pris en charge le dossier de l'ABC de la commune de Saint-Pierre-du-Perray, initié par Julie.

C. STAGIAIRES

Des candidats nous sollicitent régulièrement, souhaitant effectuer des stages au sein de notre association. Nous ne pouvons répondre à toutes les demandes, faute de disponibilité notamment pour veiller au bon encadrement de ces stagiaires.

Cependant, nos chargés d'études, qui peuvent seuls assurer cet encadrement, souhaitent participer à la formation des futurs acteurs qui se chargeront demain de l'étude et de la protection de la nature ainsi que de la sensibilisation du public. Les décisions d'accueil ou non de stagiaires sont donc liées avant tout aux opportunités et aux disponibilités qui permettront à nos salariés de jouer ce rôle.

En 2025, nous avons pu accueillir 3 étudiants en BTS-GPN

D. ADMINISTRATION

En 2025, les membres du Conseil d'administration et du bureau se sont réunis 11 fois. Le travail des salariés est suivi par un groupe d'adhérents bénévoles concernant tant la partie Animation que la partie Gestion Conservatoire (AGC).

Plusieurs membres du Conseil d'administration se chargent bénévolement de l'entretien et de la maintenance du local de Savigny-sur-Orge, et de la rédaction des comptes rendus de réunions du CA.

E. INFORMATIQUE ET INTERNET

Grâce à l'investissement d'un bénévole, l'association s'est dotée d'un matériel informatique modernisé et adapté à l'évolution des conditions de travail.

Savigny-sur-Orge, le 28 mars 2026
Georges FOUILLEUX, président